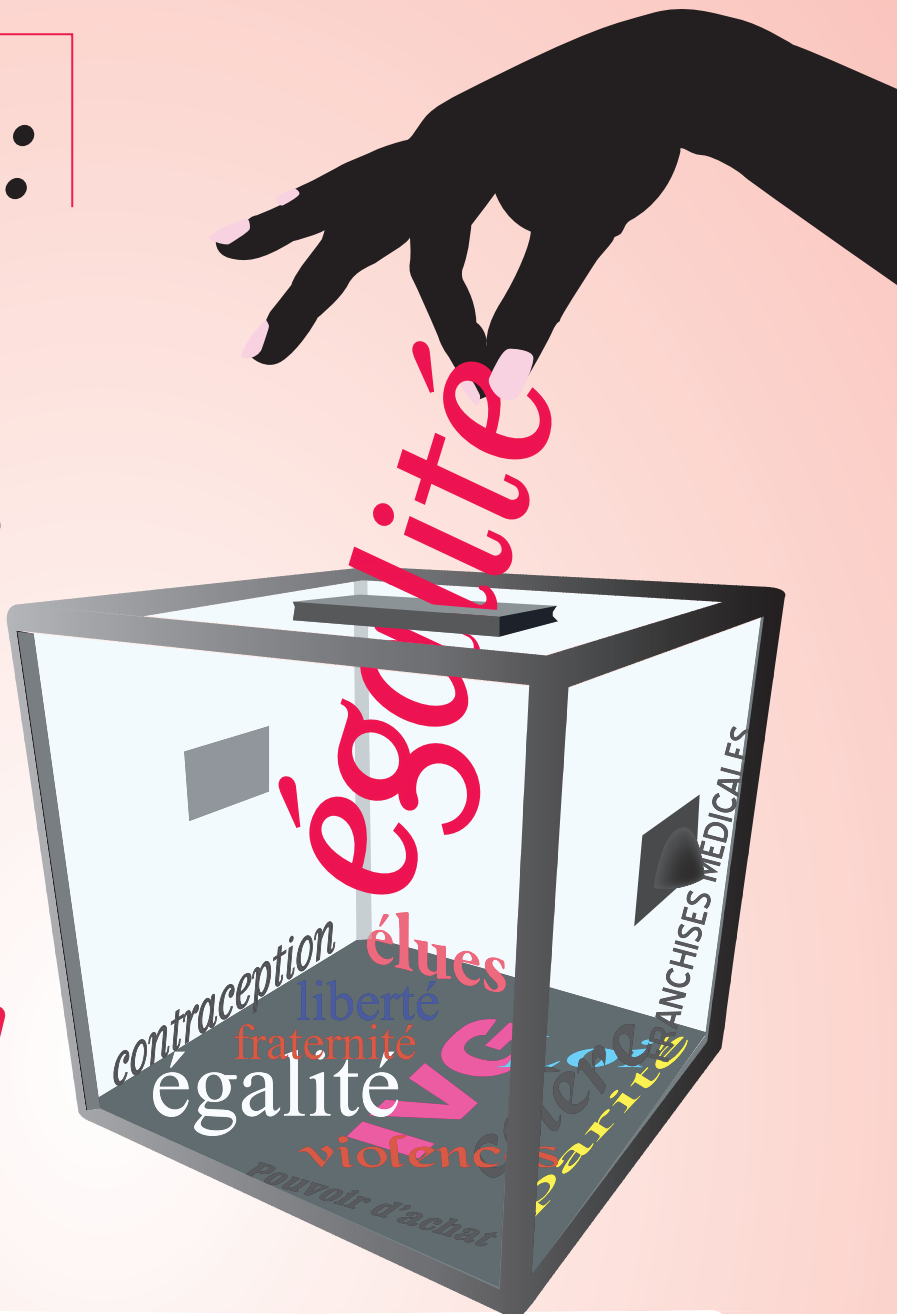


8 mars : Journée des droits des femmes

9 mars :
on vote
pour que
ça bouge !



Au lendemain du 8 mars, journée internationale des femmes, les électrices et les électeurs éliront, dans tout le pays, leurs maires et leurs conseillers municipaux, et, pour la moitié d'entre eux, leurs conseillers généraux.

Faisons en sorte que les femmes entrent durablement dans les lieux de décisions politiques.

Faisons entendre fortement nos voix, celles de millions de femmes qui revendiquent l'égalité comme un DROIT et non comme une concession.

Renforçons, par nos votes, les candidates et les candidats qui défendent la loi cadre contre les violences faites aux femmes.

L'enjeu de ces élections est simple, OU les valeurs de solidarité,

d'égalité, les exigences de services publics, les logiques de coopération sortiront renforcées des élections, riches de points d'appui plus solides et plus nombreux, OU les politiques de Nicolas Sarkozy et du MEDEF trouveront, au plan local et départemental, de nouveaux relais pour frapper plus vite et plus rudement.

Alors, rassemblons l'électorat de gauche pour conserver et gagner de nouvelles collectivités locales.

Conforçons la gauche et notamment les élu-es communistes qui combattent les inégalités, les discriminations, toutes les formes de dominations. Des élu-es déterminé-es à résister à la droite, des élu-es qui construisent, avec les habitantes et les habitants, des projets permettant de vivre mieux dans leur ville et leur départe-

ment, des élu-es qui innovent, développent des politiques et des espaces réellement participatifs.

Le 9 mars, notre vote-action peut changer positivement le paysage politique, en donnant aux femmes des relais de leurs luttes, de leurs aspirations.

Laurence Cohen

Responsable nationale du PCF
Droits des femmes/ Féminisme

PCF
Parti communiste français

Interruption volontaire de grossesse : un droit remis en cause

Ce droit conquis de hautes luttes nécessite une vigilance de tous les instants. En France, l'IVG est autorisée jusqu'à 12 semaines de grossesse, mais faute de moyens en matière d'accueil des femmes et de personnel, plus de 20 000 femmes continuent d'avorter à l'étranger.

A cela s'ajoutent les pressions des associations anti avortement pour remettre en cause ce droit. Les dominations masculines et le poids de certains religieux, se traduisent dans plusieurs pays de la communauté européenne par des menaces fortes ou l'interdiction de pratiquer l'IVG.

Notre mobilisation doit permettre de garantir ce droit partout en prenant appui sur les législations européennes les plus favorables aux femmes.

Franchises médicales ou prévention ?

Voilà une mesure totalement contraire à la prévention en matière de santé des femmes. Elle s'ajoute au déremboursement d'un certain nombre de contraceptifs, d'un forfait de 1 euros par consultation et d'une franchise concernant les examens préventifs contre les cancers du sein et de l'utérus, par exemple. Seules les plus aisées pourront se prémunir du cancer du sein qui aujourd'hui encore représente l'un des premiers taux de mortalité des femmes. C'est inadmissible, ni les malades, ni les femmes ne peuvent faire les frais d'une telle mesure inique qui se traduira par des drames humains. **Ensemble, comme pour le CPE, obligeons le gouvernement à supprimer toutes les franchises sur les soins.**

Prendre toutes les Bastilles pour libérer les femmes

Une loi préventive et juridique contre les violences faites aux femmes.

Les élu-es et militant-es communistes, les candidates et candidats qu'ils présentent ou qu'ils soutiennent lors des prochaines échéances électorales, sont totalement engagés dans l'action, aux côtés du CNDF*, pour obtenir débat et vote de cette loi à l'Assemblée Nationale. Nous vous appelons à rejoindre les signataires de la pétition sur notre site (ci-dessous).

Dans la France de 2007, 4 mille femmes sont violées chaque mois, une femme est tuée par son compagnon tous les 3 jours, une femme sur 10 se déclare victime de violences

conjugales. Seulement 13% d'entre elles portent plainte.

Pour beaucoup de femmes, le temps des souffrances subies en silence n'est donc pas révolu ! C'est vrai en France, en Europe et dans le monde. En Italie, le 24 novembre dernier, 10 mille femmes ont scandé à Rome : « L'assassin ne frappe pas à la porte, il a les clefs de la maison. »

Allons- nous laisser faire plus longtemps ? Il faut hausser le ton et exiger des parlementaires qu'ils votent enfin la loi cadre contre les violences faites aux femmes.

*** Collectif Droits des Femmes**

Les femmes et le travail

Depuis 1972, des lois, proclamant l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, ont été votées. Mais si le droit du travail évolue dans les textes, dans les entreprises, le travail des femmes demeure trop souvent perçu comme un travail d'appoint, relevant plus de la concession que d'un dû ! La majorité des femmes se trouve toujours cantonnées dans des postes subalternes, sans qualifications ni responsabilités, à bas salaires et à salaires inégaux.

Bravo aux salariées du commerce qui refusent le travail à temps partiel imposé et réclament des emplois à temps plein et de meilleurs salaires.

Face aux cadeaux de 15 milliards d'euros octroyés aux plus riches, les candidates et candidats présentés par le Parti communiste persistent et signent : **le SMIC à 1500 euros tout de suite, c'est possible.** Elles et ils exigent la disparition du temps partiel imposé, l'égalité des salaires, le relèvement des retraites et des minima sociaux.

Contact :

Commission «droits des femmes/Féminisme»

2, Place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Tel 01 40 40 12 27 - E-mail : eackermann@pcf.fr

Web : pcf.fr/femmes

